

# Restituer pour changer la relation à l'autre

## LE CONTEXTE

### LE DEBAT

Le « Rapport sur la restitution du patrimoine africain », confié à Bénédicte Savoy, historienne de l'art, et à Felwine Sarr, écrivain et professeur d'économie, a été remis à Emmanuel Macron le 23 novembre. Le rapport préconise d'organiser la restitution du patrimoine culturel africain qui a été spolié pendant la colonisation, notamment en modifiant le code du patrimoine français. Ce même jour, le président de la République a déclaré qu'« en cohérence avec la démarche engagée et sur proposition du Musée du quai Branly et du ministère de la culture, [il] a décidé de restituer sans tarder 26 œuvres réclamées par les autorités du Bénin ». Dans un entretien au *Figaro* du 26 novembre, Stéphane Martin, directeur du Musée du quai Branly, a critiqué le rapport Savoy-Sarr, qui, selon lui, n'est pas un « travail collectif », mais « l'œuvre de personnes engagées ». Sans être opposé aux restitutions, il préconise cependant « d'autres voies pour une coopération culturelle avec l'Afrique ».

Pour les auteurs du rapport sur la restitution du patrimoine africain, Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, le débat suscité par leurs propositions montre toute la nécessité de faire évoluer les relations entre l'Europe et l'Afrique afin d'arriver à une plus grande réciprocité

Par FELWINE SARR et  
BENEDICTE SAVOY

La remise du rapport sur la restitution du patrimoine africain, le 23 novembre, au président de la République Emmanuel Macron et son annonce de restituer sans tarder 26 œuvres réclamées par le Bénin ont suscité un intense débat dans l'espace public français et plus largement européen et africain. Nous aimerions revenir sur la tournure que celui-ci a subitement prise lorsque certains conservateurs de musée sont entrés dans la danse, en France et en Allemagne particulièrement.

Stéphane Martin, président du Musée du quai Branly, revenant sur notre tra-

vail, le qualifie de « document sur la perception, dans la jeunesse et l'intelligence africaines, d'une frustration née de la colonisation et de ses conséquences ». Il ajoute que celui-ci est une « mauvaise réponse à la question courageuse posée par le président de la République » et il prétend que « nous faisons des collections africaines conservées dans les musées occidentaux une sorte de totem de cette souffrance » et mettons « à l'écart leur dimension universelle ». Dans un article du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Hermann Parzinger, président de la Fondation du patrimoine culturel prussien, résume les 240 pages du rapport en une phrase : « Les auteurs estiment que la recherche sur les provenances et le traitement scientifique des biographies d'objets sont superflus », avant de souligner

que « le jargon du rapport, dominé par une idéologie d'expiation et de pénitence, et qui ne fait pas justice à la complexité du sujet » fait l'objet de nombreuses critiques.

Le procédé est bien connu, il consiste à ne jamais répondre sur le fond, mais à commencer par tenter de décrédibiliser ceux dont on ne partage pas les analyses et conclusions en jetant le discrédit sur leur démarche. A aucun instant M. Parzinger ne juge utile de rappeler notre longue expertise universitaire sur le sujet. M. Martin nous qualifie « de personnes engagées » (c'est-à-dire des personnes militantes ou obéissant à une idéologie). Puis notre travail est qualifié de « non collectif », cela en dépit des nombreux ateliers que nous avons organisés et de la vaste consultation qui nous fit rencon-

trer plus de 150 personnes sur les deux continents en huit mois, dont Stéphane Martin plusieurs fois. En outre, faut-il rappeler que nous sommes tous les deux professeurs des universités et que notre qualité s'appuie sur un travail scientifique reconnu par nos pairs ces vingt dernières années? C'est donc en chercheurs que nous avons abordé la question de la restitution. On peut ne pas partager notre démarche ainsi que nos résultats, mais c'est sur le fond qu'il convient d'y répondre et, si possible, avec des arguments de qualité équivalents à ceux déployés dans notre travail.

Nous trouvons par ailleurs problématique la facilité avec laquelle M. Martin se permet de nous manquer de respect. Les propos sur la « souffrance » africaine adressés à celui d'entre nous qui est issu de l'ancien empire colonial français sont inacceptables. Il semble que, dès qu'il s'agit d'un Africain, on se croit naturellement autorisé à dépeindre sa démarche comme relevant du trauma ou de l'affect. On réactive la vieille lubie de la rationalité occidentale versus l'émotivité de l'Africain, où celle de la trace profonde des blessures psychiques qui lui auraient été infligées. La terminologie et le champ lexical employés à son endroit sont celui du sanglot supposé de cet homme noir empêtré dans une souffrance qu'il chercherait à expier. Voici les lieux irrespectueux où l'on assigne les intellectuels africains. Rarement querelle se fait durablement avec eux sur l'unique base des idées. La condescendance n'est jamais loin.

#### RECONSTRUCTION DE LA MÉMOIRE

Or le travail que nous avons effectué sur l'histoire des collections, les gestes de la captation patrimoniale et leur fine typologie, notre proposition de chronogramme ainsi que les implications philosophiques et relationnelles de l'acte de restituer n'attendent que d'être discutés de manière sérieuse, sereine et objective. On lui doit ce minimum syndical, autrement la discussion est sans poids.

Revenons sur le débat, ses lieux, sa tex-

ture et sa teneur. La réaction de certains conservateurs de musées, de certains magazines spécialisés en art, et surtout de ceux qui se considèrent comme les gardiens d'un patrimoine mis en danger par une simple exigence d'équité, est symptomatique d'une incapacité de leur part à questionner leur rapport aux autres et l'imaginaire qui le sous-tend. Certains trouvent insupportable qu'on leur rappelle que la propriété des œuvres dont ils se sont prévalus jusque-là est illégitime, car elle est fondée sur un geste d'appropriation moralement condamnable que le passage du temps n'absout pas, mais le soin apporté à la relation peut restaurer l'équité. La question centrale est

bien celle-là. La France a dépossédé ses anciennes colonies de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française de leur patrimoine culturel et ce n'est que justice qu'elle consente, après soixante-dix ans d'indépendance, à leur rendre une part significative (symboliquement, qualitativement ou quantitativement) de ce patrimoine.

Ce qui se joue dans ce geste de restitution, c'est la déconstruction d'une relation encore fortement marquée par les traces persistantes de colonialité que sont l'asymétrie, la non-reconnaissance d'autrui et l'absence de réciprocité. Par ailleurs, par quelle ruse de l'esprit est-on amené à considérer que l'universel ne se jouerait que dans un entre-soi occidental? Que les œuvres soient conservées et exposées à Dakar, Abidjan ou Cotonou ne les rend pas moins universelles que si elles se trouvent à Paris, Berlin ou Londres.

Lorsque l'on analyse les arguments des pourfendeurs de la restitution, on note qu'ils ne portent pas tant sur la légitimité des réclamations des Etats africains, mais plutôt sur leur incapacité supposée à conserver leur patrimoine, parfois même à en comprendre l'utilité. Ce sont pourtant ces sociétés qui ont produit, conservé et vitalisé ces œuvres durant des siècles avant qu'elles ne deviennent l'objet de captations et prédatations diverses. Et l'on se retrouve à devoir prouver

ses capacités en la matière et rassurer les héritiers de ceux qui vous ont dépossédé, sur le soin que l'on compte apporter à ses propres créations. Voici le rapport de subalternité dont il convient de sortir. Faut-il le répéter, l'ultime but de ce travail est la construction d'une nouvelle éthique relationnelle fondée sur la réciprocité et la mutualité. Cela passe par la reconnaissance d'un droit au patrimoine aux jeunes africaines, par la fin du déséquilibre abyssal qui subsiste en la matière au détriment de l'Afrique, et ce n'est qu'à ce moment que prendra pleinement sens la nouvelle économie de l'échange fondée sur de la mutualité que nous appelons de nos vœux.

Pour les sociétés africaines, l'une des questions qui se pose avec acuité est de savoir à partir de quel sol envisager un

nouvel élan. Le patrimoine est l'une des briques (pas la seule) de ce sol à reconstruire. Il s'agit de remobiliser un capital symbolique, de le féconder et de le remettre en action dans une pluralité d'écologies et de dispositifs signifiants. C'est d'un travail de récupération de traces manquantes, de reconstruction de sa mémoire, d'éducation de la jeunesse qui, comme toutes les autres, a droit à son patrimoine. C'est également un travail de réarmement spirituel, de stimulation de la créativité. Tels sont les enjeux primordiaux pour les Africains. Il ne s'agit pas de pointer un doigt éternellement accusateur sur l'autre, mais d'écrire au présent une nouvelle histoire et de réinventer les modalités de la relation. C'est ce que nous disons et répétons y compris aux oreilles qui ne veulent pas l'entendre. ■



**Felwine Sarr** est professeur à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal)

**Bénédicte Savoy** est professeure à la Technische Universität de Berlin (Allemagne) et titulaire d'une chaire internationale au Collège de France

**CERTAINS TROUVENT  
INSUPPORTABLE  
QU'ON LEUR RAPPELLE  
QUE LA PROPRIÉTÉ DES  
ŒUVRES DONT ILS SE SONT  
PRÉVALUS JUSQUE-LÀ  
EST ILLÉGITIME**

# Le retour très attendu des biens culturels du patrimoine béninois

La restitution par la France des œuvres issues du sac d'Abomey est une victoire. La population va pouvoir se reconnecter à son histoire, trop souvent réduite à la période de la colonisation, rappelle l'universitaire béninois Didier Marcel Houénoué

Par **DIDIER MARCEL HOUÉNOUÉ**

Les conclusions du rapport de Felwine Sarr et de Bénédicte Savoy sur la nécessité de restituer le patrimoine africain ont été vécues par de nombreux Béninois comme une victoire. Victoire d'autant plus significative que la remise de ce rapport, favorable à la restitution, était suivie peu après par la décision du président français, Emmanuel Macron, de restituer au Bénin 26 biens issus du sac d'Abomey par l'armée coloniale française en 1892.

Pourtant, ils étaient un certain nombre parmi les Béninois à ne plus y croire. En effet, la réponse sèche et tranchée de Jean-Marc Ayrault à la demande de restitution formulée par le Bénin en 2016 avait jeté un froid, avait fait croire à l'irréversibilité de la décision française et à l'impossibilité pour un pays africain d'espérer retrouver son patrimoine. Une mission béninoise dont je faisais partie avec les ministres béninois chargés de la culture et des affaires étrangères avait séjourné à Paris du 13 au 19 mars 2016 dans le but d'ouvrir des négociations avec la partie française. Cette délégation n'avait pas été reçue.

On peut s'étonner que de nombreux Béninois s'enthousiasment autant pour que les objets de leur culture, dont ils sont séparés depuis plus d'un siècle, leur soient restitués. Les raisons sont multiples. Il s'agit pour les Béninois, tout comme pour de nombreux Africains, de retrouver leur dignité et de reconstruire leur identité. Les biens culturels qui se

trouvent dans les musées occidentaux renvoient à un moment de l'histoire au cours duquel les populations africaines se sentaient libres et indépendantes. Ces objets racontent une Afrique qui n'était pas encore soumise aux diktats de l'Occident, une Afrique qui n'avait pas encore courbé l'échine.

## UN MODÈLE POUR LA RECONSTRUCTION

Ils représentent donc pour nombre de Béninois, notamment la jeunesse, un modèle pour reconstruire un monde et une appartenance culturelle dont ils pourraient être fiers. Les dernières décennies ont en effet consacré la suprématie des économies extra-africaines et établi une distance importante entre l'Afrique et les autres continents. Malgré les prévisions économiques qui voient dans ce continent un géant de demain, la situation actuelle des pays africains qui font face à de nombreuses crises (politiques, économiques et sociales) a conforté la jeunesse dans le sentiment qu'elle n'avait plus sa place en Afrique et que cette dernière s'enfonçait inexorablement dans la violence et le désespoir.

Pour cette jeunesse en perte de repères, l'histoire de l'Afrique n'est faite que de défaites. Elle a du mal à croire qu'il ait existé des royaumes et des empires sur le continent africain, dont la puissance et la culture auraient traversé les âges. Elle n'y croit plus, d'autant que la plupart des objets témoins de cette époque ne sont plus là pour l'attester, prisonniers qu'ils sont des vitrines des musées occidentaux.

Les biens culturels béninois qui se trouvent dans les collections occidentales sont indispensables pour reconnecter les populations à leur histoire. Les Béninois

dans leur grande majorité ne savent plus à quoi ressemblent les objets de leur culture qui sont pourtant visibles au Musée du quai Branly. La taille des trônes des rois, par exemple, reste une surprise pour les Béninois qui les voient pour la première fois. J'ai moi-même été témoin de la stupeur d'un ministre béninois. Et pour cause, les trônes qui sont présentés au Musée d'Abomey, ancien siège des rois du Danhomè, sont en comparaison ridiculement insignifiants en termes de taille et de beauté, et ne rendent pas compte de la finesse des arts de ce royaume disparu.

La redécouverte de ces objets de la culture matérielle pourrait avoir sur la psyché des populations béninoises un effet cathartique qui leur ferait appréhender l'avenir différemment. L'enseignement de l'histoire, notamment de l'histoire de l'art, s'en trouverait grandement facilité. L'art africain pourrait retrouver sa place dans les programmes d'enseignement, et pourrait, au côté du cubisme, entre autres, nourrir l'imaginaire iconographique des jeunes Béninois. Akati Ekplekendo, l'auteur de la statue du dieu Gou qui se trouve au pavillon des cessions du Louvre, pourrait alors véritablement dialoguer avec Pablo Picasso. ■

**Didier Marcel Houénoué** est maître de conférences (HDR) en histoire de l'art et directeur de l'Institut national des métiers d'art, d'archéologie et de la culture (Inmaac) à l'université d'Abomey-Calavi (République du Bénin)

# Un rapport en forme de plaidoyer

## Le livre

**V**oici l'objet du débat. Non pas celui du « délit » (qui consisterait à vouloir « vider » les musées européens) ni même celui du « déni » (de la nature coloniale des captations patrimoniales), mais celui du défi de la restitution du patrimoine africain. L'historienne de l'art Bénédicte Savoy et l'écrivain Felwine Sarr ont décidé de publier rapidement leur « rapport sur la restitution du patrimoine africain », remis à Emmanuel Macron le 23 novembre, afin de porter au grand public les conclusions de leurs travaux. Mais peut-être, surtout, afin de partager l'odyssée de leur recherche, de donner à voir les arcanes de leur démarche et d'exposer la philosophie de leurs recommandations. Car cette mission les a conduits, un an durant, à établir la biographie d'objets spoliés, pillés, volés, achetés souvent au mépris des prix du marché, expliquent-ils.

Savoy et Sarr répondent aussi par anticipation à quelques questions qui leur sont désormais posées.

Pourquoi le choix de l'Afrique subsaharienne ? Parce que, contrairement à d'autres régions du monde, affirment-ils, « *la quasi-totalité du patrimoine matériel des pays d'Afrique situé au sud du Sahara se trouve conservée hors du continent africain* ». C'est dans un contexte de « *libération de la parole mémorielle* », rappellent-ils, notamment marquée par un candidat devenu président – Emmanuel Macron – qui qualifia la colonisation de « *crime contre l'humanité* », que s'inscrit leur approche de la restitution.

De Cicéron, qui, à propos des prédations romaines, critiquait déjà le consentement présumé des victimes de spoliations artistiques, à Michel Leiris, écrivain et ethnologue selon qui « *on pille les Nègres, sous prétexte d'apprendre aux gens à les connaître et les aimer* », jusqu'aux détails des objets du Bénin, Sénégal, Nigeria, Éthiopie, Mali et Cameroun à restituer rapidement afin de « *donner des gages de confiance* », notamment aux pays engagés dans des démarches de réclamation, Bénédicte Savoy et Felwine Sarr livrent un rapport en forme de plaidoyer éthique et politique. ■

NICOLAS TRUONG

## Rendre doit être un point de départ

Les politiques de restitution ne doivent conduire ni à l'éviscération des musées européens ni à empêcher les coopérations avec les institutions africaines, explique Sarah Van Beurden, historienne de l'art africain

Par SARAH VAN BEURDEN

**A**près cinq ans de rénovation, le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) en Belgique rouvrira ses portes le 8 décembre. La question de la restitution de ses collections à leurs pays d'origine accompagne son imminente inauguration.

Les demandes de restitution d'objets remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, avec pour objectif de redonner aux objets leur rôle originel dans la vie congolaise. Mais ce n'est que sous le règne de Mobutu Sese Seko de 1965 à 1997 que les revendications portèrent leurs fruits. Pour le régime mobutiste, la politique culturelle, y compris les demandes de restitutions, était devenue un outil indispensable pour l'unification nationale. Ces débats sur la restitution donnèrent naissance à la collaboration (souvent tendue) entre la Belgique et le Zaïre pour la création d'un Institut des musées nationaux (IMN) au Zaïre. Enfin, entre 1976 et 1981, 114 objets provenant des réserves du musée belge furent envoyés à l'Institut des musées zaïrois. Ce qui a finalement rendu cette démarche possible, c'est le renoncement zaïrois à la rhétorique de la restitution.

### INÉGALITÉS D'ACCÈS

Les objets ne furent donc pas « restitués » par la Belgique, mais « offerts » au peuple zaïrois. Le problème de la légalité de la restitution apparut dans les années 1990. Après le renversement du régime de Mobutu à Kinshasa, un certain nombre de ces objets « offerts » firent surface sur le marché de l'art. Le musée belge affirma alors que ceux-ci lui appartenaient encore, aucun transfert de titre de propriété n'ayant jamais eu lieu.

Les termes du débat actuel sont similaires. La restitution ne constitue en rien un obstacle à la collaboration et à la coopération. La curatelle et les expositions communes demeureront possibles après une restitution, mais avec

les institutions africaines comme points de départ.

Les contre-arguments qui utilisent la valeur universelle de ces objets comme prétexte contre la restitution – au nom de leur préservation – tendent à négliger les inégalités d'accès et de possession que cet universalisme implique. Cela nous mène aux arguments sur le manque d'infrastructures africaines. Leur légitimité pose toutefois question. Dans le cas de la République démocratique du Congo, l'agence de développement sud-coréenne achève la construction d'un bâtiment pour accueillir l'IMN à Kinshasa. Et la RDC n'est pas le seul pays africain qui investisse dans les infrastructures de musées. Certains s'inquiètent que les restitutions puissent servir de légitimation politique et culturelle à des régimes autoritaires, comme ce fut le cas durant le régime mobutiste. Mais garder ces objets revient à perpétuer les structures coloniales.

Les politiques de restitution ne doivent pas non plus conduire à l'éviscération des musées européens. S'engager dans des débats sur la restitution doit également signifier que les pays font face à leur passé colonial. Les musées peuvent et doivent jouer un rôle important à cet égard en faisant de leurs visiteurs des citoyens du monde.

Le processus long et compliqué qu'implique la restitution ne saurait justifier d'en faire l'impasse. La restitution doit constituer un point de départ, pas une fin. Elle offre aux pays européens et africains l'opportunité de réinventer les musées, la représentation des cultures africaines et les relations entre l'Europe et l'Afrique. ■

*Traduit de l'anglais  
par François Massonnat*



**Sarah Van Beurden** est maître de conférences en histoire à l'université d'Ohio et professeure invitée à l'université de Gand

# Les non-dits du débat sur la restitution du patrimoine africain

Deux tiers des œuvres conservées hors du continent sont sorties d'Afrique après les indépendances, note Maureen Murphy, historienne de l'art, qui s'interroge sur les limites d'une démarche circonscrite à l'Afrique subsaharienne

Par MAUREEN MURPHY

Le 26 juillet 2007, à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, Nicolas Sarkozy déclarait que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire ». Dix ans plus tard, comme en réponse à son prédécesseur, le président Emmanuel Macron affirmait qu'il souhaitait que « les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ».

Deux tentatives de tourner la page de la Françafrique. Deux prestations qui eurent un effet retentissant et au cœur desquelles le rôle central de l'Histoire resurgit. Alors que vient d'être remis le rapport commandé à Bénédicte Savoy et Felwine Sarr au sujet de la restitution du patrimoine africain, les réactions se multiplient, provoquant la polémique.

Comme bien souvent lorsqu'il est question d'histoire coloniale, deux points de vue s'opposent : d'un côté, ceux qui privilégient la dimension éthique et évoquent le moment colonial à l'aune du présent (de manière parfois anachronique) pour condamner les méfaits de la colonisation et en appeler à la réparation. De l'autre, ceux qui refusent d'aborder la question sous prétexte que la démarche relèverait de la repentance, arguant du fait qu'il n'y aurait rien à se reprocher, donc rien à rendre. Entre ces deux pôles, de nombreux non-dits et plusieurs éléments qui nécessitent d'être rappelés.

Premier point de cristallisation du débat : le moment colonial, qui retient toute l'attention. Or force est de constater que 70% des œuvres conservées hors du continent sont « sorties » après les indépendances des années 1960. Plusieurs raisons à cela : les guerres de sécession qui éclatent au Katanga (Congo) ou au Biafra (Nigeria) à la suite des découpages arbitraires mis en place à l'époque coloniale,

l'essor sans précédent du marché de l'art et la circulation facilitée des marchands européens et africains entre l'Europe et l'Afrique. Avec l'établissement de gouvernements marxistes et la diffusion de l'islam, certaines pratiques furent interdites, contribuant ainsi à la mise en circulation d'objets liés aux cultes polythéistes (au Bénin, le vaudou est, par exemple, interdit des années 1970 aux années 1990).

## IMPOSER L'ANALYSE DU PASSÉ

La situation fut telle que, en 1970, l'Unesco mit en place une convention « relative aux mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels » (troisième marché mondial après celui des armes et de la drogue). La France ne ratifiera cette convention qu'en 1997, comme bien d'autres pays européens. Les collections privées et les musées n'auront de cesse d'accroître leurs collections, quitte à présenter des œuvres issues de pillage, comme ce fut le cas lors de l'inauguration du Pavillon des sessions du Louvre (2000), avec un ensemble de sculptures nok. Alerté par la situation, le Nigeria décida finalement de placer les œuvres en dépôt.

Second point de cristallisation : le rôle du musée. Pour Stéphane Martin, le président du Musée du quai Branly-Jacques Chirac, ce rapport « met beaucoup trop les musées sur la touche au profit des spécialistes de la réparation mémorielle ». Certes, tout ne fut pas acquis par la force parmi les œuvres conservées par le musée, et réduire le moment colonial à un rapport opposant le bourreau à sa victime serait à la fois trop facile et réducteur. Mais comment interpréter le fait qu'un objet volé lors de la mission Dakar-Djibouti (1931-1933) soit exposé dans le parcours permanent du musée, sans qu'aucune mention ne soit faite des conditions de sa saisie violente, pourtant

décrite et décriée par Michel Leiris dans *L'Afrique fantôme* (1934) ?

Le silence qui entoure l'arrivée de ces objets en Europe en dit long sur le malaise qui traverse le rapport de la France à ses anciennes colonies, et si le débat qui secoue le monde muséal aujourd'hui a un mérite, c'est bien celui d'imposer la prise en compte et l'analyse du passé. Car, dès l'origine, le musée eut partie liée avec la guerre : des conquêtes napoléoniennes en Italie à celles d'Égypte, le Musée du Louvre se remplit au rythme des conquêtes militaires, et la période coloniale ne fait pas exception. On pourrait donc s'interroger sur les li-

mites d'un rapport circonscrit à la seule Afrique subsaharienne : quid de l'Italie, dans ce cas ? De l'Égypte, de l'Algérie ou de la Grèce, par exemple ? Au cœur de l'ambition muséale résidait aussi l'idée qu'il fallait « prendre » pour « protéger » ce qui était en train de disparaître... sous l'effet de la colonisation. Ce paradoxe n'échappa pas aux réalisateurs Alain Resnais et Chris Marker, qui, en 1953, réalisèrent le film *Les statues meurent aussi*, dans lequel ils qualifiaient la culture (entendue occidentale) de « botanique de la mort ».

S'il ne s'agit pas de tout rendre, il s'agit bien en tout cas de repenser le moment colonial et les rapports qui lient l'Europe à l'Afrique. Aujourd'hui, dans les palais d'Abomey, au Bénin, sont exposées des copies réalisées d'après des photographies des œuvres originales conservées au Musée du quai Branly-Jacques Chirac. Pourquoi ne pas exposer les copies à Paris et les originaux à Abomey ? ■

**J** Maureen Murphy est maître de conférences en histoire des arts de l'Afrique, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, et membre de l'Institut universitaire de France